

République Française

MAIRIE DE MESNARD-la-BAROTIERE

Canton de Montaigu
(85500- Vendée)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize novembre, à 20 H 00, salle de la mairie, le Conseil Municipal de la commune de Mesnard-la-Barotière, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Landry RONDEAU, à la suite de la convocation adressée le 7 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents :	<i>Mrs RONDEAU Landry, ROBERT Sylvain, VITALI Yannick, Mmes BEAUNE Alexandra, TEILLIER Magali, MORISSET Mary, PASQUIER Laurence, PLANCHOT Armelle, VILLENEUVE Marie, Mrs BREMAND Romain, FICHET Simon, LIBAUD François, PLUCHON Pierre, POUPET Dominique</i>
Absente excusée	<i>Mme OUVRARD Elise</i>
Pouvoir	<i>Mme OUVRARD Elise à Mr PLUCHON Pierre</i>
Secrétaire de séance	<i>Mr PLUCHON Pierre</i>

N° 13-11-2023-03 – REMBOURSEMENT D'UNE DEPENSE ENGAGEE PAR UNE ELUE

Hors la présence de Mme Alexandra BEAUNE, le conseil municipal, à l'unanimité autorise le remboursement de la somme de 76.07 euros à Mme Alexandra BEAUNE représentant une dépense engagée par cette dernière pour l'achat de denrées alimentaires pour les pompiers et les gendarmes lors d'une intervention sur la commune le Vendredi soir 20 octobre 2023.

Date de publication
14/11/2023

*Pour extrait conforme,
Le Maire,
Landry RONDEAU*